



EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES INDIVIDUEL 2026

C.A.P. Menuisier Fabricant de menuiserie, de mobilier et agencement.

Vous allez intégrer une formation professionnelle. Pour des raisons de sécurité, vous serez obligé de porter des équipements de protection individuelle dans les ateliers et en Période de Formation en Milieu Professionnel.

Vous trouverez ci-dessous la liste et le calendrier à respecter

↓ Outillage fournit par **Conseil Régional** pour les élèves effectuant une première année ↓

Rentrée	Ciseaux à bois de 8 mm, 10 mm, 20 mm et 25 mm 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Fausse équerre à coulisse 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Équerre à 90° de 250 mm 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Compas porte crayon 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Caisse à outils en plastique (600 x 300 x 300 environ) 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑
----------------	--	--	--	--	---

↓ Équipements obligatoires à acheter par l'élève ↓

Rentrée	1 Combinaison ou 1 veste et 1 pantalon 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Arceau antibruit ou casque 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Chaussures de sécurité 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Masque anti-poussière (réf. FFP3) 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Ampoules de Sérum Physiologique (5 à 10 ml) ou Spray d'eau de mer 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑
Rentrée	Classeur Souple 30 mm ou Classeur à levier 80 mm 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Pochettes Plastiques A4 et 1 jeu de 6 Intercalaires 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	2 Cadenas (anse de 6 mm) 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Gants 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Double mètre ruban 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑
Rentrée	Lunette de protection 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Maillet bois (menuisier) 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Craie industrielle bleu Crayon à papier 2H 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Trusquin en bois 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Scie à dos de 350 mm 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑

2 Novembre	2 Serre-joints vis 500 mm Dès la 1 ^{ère} année ☑	Règlet métal de 250 mm Dès la 1 ^{ère} année ☑	Scie à dos réversible (type Sterling) Dès la 1 ^{ère} année ☑	Marteau de menuisier N°2 Dès la 1 ^{ère} année ☑	1 Tournevis Pozidriv N°2 Dès la 1 ^{ère} année ☑
4 Janvier	Jeu de clés 6 pans Dès la 1 ^{ère} année ☑	1 plat/fendu Empreinte 5,5 mm Dès la 1 ^{ère} année ☑	Râpe demi-ronde de type moyen avec manche Dès la 1 ^{ère} année ☑	Pierre d'affûtage à huile (type Norton) Dès la 1 ^{ère} année ☑	Boîtes d'embouts standards de visseuse Dès la 1 ^{ère} année ☑
Facultatif	Bédane de 8 mm 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Paire de tenaille russe 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Racloir droit 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Rabot d'établi N°3 : 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑	Pied à coulisse (digital en option) 1 ^{ère} année ☑, 2 ^{ème} année ☑

Vêtements de travail couvrant et respirant, résistant aux accrocs : NF EN ISO 13688 - manches longues obligatoires - tissu épais et tissé serré, (canvas 300g/m²). **Chaussures de sécurité : NF EN ISO 20345** - basses-semelles renforcées embout 200J - classe S1- S1P et S3. **Masque de protection respiratoire en cas de poussières de bois : NF EN 149** pour poussières de bois FFP2. **Lunettes de protection : NF EN166** sur lunette avec protection latérale. **Bouchon d'oreille ou casque anti-bruit** : casque auditif **EN 352-1**. **Gants EN 388/374** : pour manipulation de bois, outils tranchants, colles.